

Avis de constitution

SOCIETE « UNION DES COMMERÇANTS DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « UC-CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE EN
FACE DE LA PHARMACIE 7EME TRANCHE, Lot 2674, Ilot
227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNION DES COMMERÇANTS DE
COTE D'IVOIRE » en abrégé « UC-CI »

Objet : PRESTATION DE SERVICES ET DIVERS,
FORMALISATION L'ACTIVITE COMMERCIALE, AIDE AU
PAIEMENT DE TAXES COMMUNALES,
FACILITATION D'ACCES AUX CREDITS BANCAIRES,
GESTION ET REGLEMENT D'IMPOT, ASSURANCE
SANTE, ASSURANCE AUTOMOBILE, COUVERTURE LIEE A L'
ACTIVITE, APPROVISIONNEMENT DES MARCHES EN
PRODUIT VIVRIERS, ORGANISATION DES COMMERÇANTS
PAR SECTEUR D'ACTIVITE, IMPORT ET EXPORT, L'
ETABLISSEMENT DES MARCHES MODERNES ET CEUX SUR
TOUTE L'ETENDU DU TERRITOIRE IVOIRIEN.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE EN FACE DE LA PHARMACIE 7EME TRANCHE, Lot 2674, Ilot 227

Dirigeant(s) M DEMBELE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04444 du 17/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26561/GTCA/RC/2024 du 17/05/2024

